

# SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

## CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

### Compte rendu de la réunion du 13 septembre 2012

#### Étaient présent-e-s :

Enquêtrices et enquêteurs: de Lorraine, Basse Normandie, Ile de France.

Pour les OS Insee: CGT; SUD ;CFDT; CGC.FO était excusé

Pour la direction Insee : les responsables du projet Capi 3G, le missionnaire Direction Méthohologie, le responsable MOAE.

La direction avait présenté ce projet le 26 juin de manière trop rapide par manque de temps. La direction a voulu que cette réunion ait un caractère très technique, la secrétaire générale n'étant pas présente. C'est pourquoi nous demanderons la tenue d'un Comité Technique sur ce sujet qui est non seulement une réorganisation forte des postes mais qui bouleverse l'organisation du travail des enquêtrices et enquêteurs.

La direction a présenté **les grandes lignes du projet capi 3G** : il doit permettre la mise à jours des postes à distance, les transferts de données vers un site centralisé (actuellement le transfert se fait région par région), des transferts plus fréquents permettant le suivi de l'enquête, les transferts de FA d'enquêtrices à d'autres, ou vers d'autres modes de collecte...

Le projet Capi3G concerne les enquêtrices et enquêteurs mais aussi tous les agents travaillant sur la collecte d'enquêtes. Il y aura donc d'autres postes produits tout au long du projet : maintenicien, administrateur, gestion, flashage.

Ce projet aboutira au dernier trimestre 2015 , et au plus tard à la mi-2016.

**Nous avons rappelé ce que nous avons déjà énoncé le 26 juin** : seul le côté technique du projet nous est présenté, car toutes les décisions concernant l'organisation ont déjà été prises (ou pas, dans certains cas, mais du coup l'organisation sera complètement déterminée par ces choix techniques).

Pour notre part nous estimons que ce projet induit un fort changement de philosophie dans l'intégration du poste de travail enquêteur au sein de la structure informatique de l'Insee : il y est maintenant pleinement intégré.

L'organisation du travail qui se profile laisse peu de place aux relations humaines, et ne tient pas assez compte d'un facteur important qui se maîtrise mal : la relation enquêteur-enquêté.

#### **La question de la meilleure connaissance des conditions de réalisation d'enquêtes**

Ce point nécessitera une nouvelle analyse en GT statut : le **Carnet de Tournée Enrichi (CTE)**. Le document le présente comme un élément important de Capi 3G, permettant des avancées pour l'amélioration de la qualité. Or ce carnet n'est actuellement pas obligatoire, car pas payé. Cependant la direction n'a apparemment pas prévu d'augmenter la quotité de travail à venir pour prendre en compte ce travail de saisie sur ordinateur qui serait assez important (actuellement le CT n'est renseigné que sur papier).

Ce point est présenté par la direction comme l'argument autorisant l'envoi automatisé de certaines données (alors que les données issues de l'enquête doivent elles être validées avant d'être vues par les gestionnaires). Or en approfondissant un peu la direction se révèle incapable d'argumenter sur ce point.

Les arguments vont de : « le privé le fait » (sic!!) à « on doit étudier les optimaux pour la passation des enquêtes » (ce qui est un bon début pour mettre en place ce qu'on appelle les méthodes de Qualité Totale, exigeant des agents un type standardisé de comportements, et qui est reconnu pour être un vecteur capital de souffrance au travail).

Pour nous, la phrase « *la traçabilité des données des questionnaires tout au long de son élaboration, de l'entretien jusqu'à l'exploitation sera assurée par l'enregistrement de métadonnées...* » révèle une volonté de pouvoir vérifier les travaux réalisés, à tous les niveaux. Nous y sommes totalement opposés.

Les transferts automatisés enlèvent la maîtrise de leur outil aux enquêteurs. C'est une mode qui malheureusement va toucher les agents de bureaux, mais nous estimons que c'est un danger pour le « flicage » que cela rend possible : on voit quelles applications sont utilisées, quand, etc.

Nous faisons valoir que les utilisations des données doivent être énoncées en amont du projet. On ne collecte pas des données en espérant pouvoir en faire quelque chose : encore moins si ces données peuvent être utilisées de manière préjudiciable.

#### **La direction a développé plusieurs arguments sur son projet :**

- l'organisation informatique à l'Insee impose des contraintes fortes au projet ;
- le suivi très régulier de l'avancement des enquêtes était une demande des Dem et concepteurs ;
- L'automatisation des transferts de données autour de la collecte (carnet de tournée, envoi de courriers ) a été décidée pour faciliter le travail des enquêteurs (plus besoin d'envoyer fichier par fichier). De plus, l'envoi sur une seule base centrale sera l'occasion de faciliter leur réception pour les Dem.
- Le « temps réel » mentionné au 2.3 du document de préparation veut plutôt dire que les transferts se feront à chaque connexion de l'enquêteur, mais la direction assure que la plupart des transferts, une fois réalisés, ne seront pas enregistrés (et donc visibles sur la base centrale) avec leur date et heure de validation.

#### **Voici également quelques réponses à nos questions :**

- Les données nominatives mentionnées au 2.4.2 du document de préparation ne seront sans doute que nom, prénom, Idep, DR de rattachement, peut-être mél et/ou téléphone.
- Les temps ADT ne seront pas enregistrés (trop coûteux en développements).
- Les envois de courriers (notamment lettre-avis) demeureront gérés par les enquêtrices et enquêteurs : soit en déclenchant l'envoi depuis le pôle éditique, soit en gérant le courrier eux-mêmes.
- L'idée d'une foire aux questions a été abandonnée pour des questions de budget. Il nous semble que c'était une bonne idée, permettant enfin le travail collégial ainsi que l'harmonisation des pratiques sur tout le territoire. Une alternative via l'intranet restera possible.
- Idem pour les possibilités d'utiliser la cartographie pour l'attribution des enquêtes dans les Dem. Cela restera possible en maintenance évolutive mais il faudra y mettre les moyens.

#### **Ordinateurs : passage aux postes « nomades » au printemps 2013**

La direction a annoncé la mise en place de postes « nomades » pour les enquêtrices et enquêteurs : il s'agit des nouveaux ordinateurs portables sur lesquels la messagerie nomade (insee.fr) pourra être consultée (accès par Owa), et aussi l'intranet.

Cette évolution est due à l'arrêt prochain de Business Everywhere en juin 2013, date à laquelle il faudra donc que ces ordinateurs permettant un nouveau mode de transmissions des données aient été déployés.

#### **Calendrier**

19 septembre : GT temps de travail sur le site de la Réunion

20 septembre : GT statut

2 octobre : présentation du rapport la confidentialité des données lors de GT avec la direction

3 octobre : GT statut

4 octobre : GT temps de travail sur la Dirag (Antilles Guyane)

A Paris, le 19 septembre 2012